

## Le tour des travailleurs, c'est le 9 avril

Édito

*Le deuxième tour des élections départementales a confirmé le premier : les milieux populaires ont déserté les urnes, la droite en a tiré largement parti, le Front national obtient une centaine d'élus et le Parti socialiste perd la moitié des départements qu'il gérait. Valls est bien obligé cette fois de reconnaître la défaite mais annonce la poursuite de la politique antisociale qui y a conduit !*

### **Le Pen et Sarkozy préparent 2017**

Pas la peine d'écouter les commentateurs politiques pour comprendre que la claque infligée au PS profite aujourd'hui à tous ceux qui rêvent de revenir au pouvoir ou d'y accéder pour mener la même politique au service des riches et des patrons, avec tout ce qu'ils pourront rajouter de mesures anti-chômeurs, anti-immigrés et profondément réactionnaires. À ce petit jeu électoral, tous les travailleurs, les jeunes, les classes populaires seront perdants. Alors décidément, c'est sur un autre terrain que nous devons fourbir nos armes !

### **C'est dès maintenant que le monde du travail doit riposter**

De toute façon, nous n'avons pas le temps d'attendre les prochaines élections. C'est maintenant que nous bouclons les fins de mois le 20, voire le 15. C'est maintenant que les patrons dégomment les emplois par milliers tout en empochant les millions, comme à Sanofi (4 000 emplois supprimés, 4 millions pour le nouveau boss en cadeau de bienvenue...). C'est dès maintenant qu'il faut riposter.

Certains s'y sont mis, dans des entreprises aussi différentes que Radio France ou PSA Sevelnord, sur l'emploi pour la première ou les salaires pour la seconde.

Mais les réactions, d'importance diverse, sont nombreuses dans bien des secteurs, fréquemment provoquées par les déclarations de bénéfiques des grands groupes, de salaires mirobolants de PDG ou de dépenses fastueuses d'une direction ou d'actionnaires. Des réactions

auxquelles s'ajoutent des grèves ou débrayages locaux contre les restrictions budgétaires, les suppressions et manques d'effectifs, les trop fortes charges de travail, et bien sûr les licenciements et fermetures d'usines ou de sites : à la Poste, à la SnCF, à Radio France, dans les hôpitaux, chez les travailleurs sociaux, les douaniers, les inspecteurs du travail, les agents territoriaux, les travailleurs des équipements sportifs ou des cantines, les enseignants de collèges ou de CFA, les contrôleurs aériens.... Sans oublier la Guadeloupe, où la journée de grève générale du 26 mars a été un vrai succès, le reflet de la colère sociale contenue depuis des années.

### **Une première étape : toutes et tous en grève le 9 avril !**

Les organisations syndicales FO, CGT, Solidaires et FSU appellent pour la première fois depuis très longtemps à une journée de grève et de manifestations interprofessionnelles contre la politique d'austérité du gouvernement, pour l'augmentation des salaires et pour le retrait de la loi Macron, qui va généraliser le travail du dimanche et casser le Code du travail afin de donner tous les droits aux patrons. Saisissons-nous de cette journée pour faire entendre la voix de celles et ceux qui n'en peuvent plus de la politique du gouvernement PS-Medef. Soyons nombreux en grève et dans la rue, pour avancer dans l'idée de faire converger toutes les luttes dispersées. Mais avec la certitude qu'une seule journée ne suffira pas pour faire reculer Valls et Hollande, que cela doit être le début d'un retour prolongé du monde du travail sur la scène sociale.



## Un mois de mobilisation dans les collèges d'Aubervilliers

**La poursuite d'une mobilisation depuis novembre pour une même exigence : le refus de la réforme de l'Éducation prioritaire**

Les mois de novembre et décembre avaient déjà été marqués par d'importantes mobilisations en Seine-Saint-Denis, et dans le 92. Certains collèges, comme le collège Paul Eluard à Montreuil, avaient vu une grève reconductible majoritaire et déterminée des enseignants, dans l'unité avec les parents d'élèves. Si l'absence de soutien par les organisations syndicales au niveau national avaient pesé sur la capacité de ce mouvement à s'élargir et à passer le cap des vacances, il avait cependant fait germer dans la tête de la plupart des collègues que seule une mobilisation unie et déterminée pourrait faire reculer le gouvernement.

C'est ainsi que déjà, avant les vacances de février, les collègues du lycée Le Corbusier avaient fait 10 jours de grève avec blocage du lycée. Cette grève déterminée avait permis d'obtenir satisfaction sur une partie des revendications en maintenant les classes à 20. Cette mobilisation a renforcé la confiance des enseignants dans leur capacité à se mobiliser.

### Une grève déterminée

Au retour des vacances, ce sont les collèges d'Aubervilliers qui se sont coordonnés pour une journée de grève commune le 5 mars, rejoints par le collège Jean Vilar de La Courneuve. La grève, l'AG de ville, et le rassemblement ont été une véritable, témoignant de la combativité des enseignants. A la suite de cette grève, une nouvelle journée de mobilisation est décidée le 12 mars. Cette nouvelle journée permet d'approfondir le mouvement et de créer une véritable coordination à l'échelle départementale. Le 14 mars, à l'initiative des parents d'élèves, une manifestation réunit 200 personnels et enseignants d'Aubervilliers dans les rues de leur ville. Le 17 mars, les collègues mobilisés autour d'Aubervilliers, St Ouen et St Denis organisent une action qui perturbe le meeting de la ministre à St Ouen dans le cadre des départementales. Ces initiatives permettent de consolider les liens militants entre villes et entre bahuts qui permettront d'organiser une manifestation en direction du ministère le 24 mars. Ce jour-là, 28 établissements se sont mobilisés pour une DHG à la hauteur des besoins en 2015. 300 collègues, rejoints par des lycéens du lycée Marcel Cachin de Saint-Ouen, sont venus soutenir la délégation qui devait être reçue. C'est avec un total mépris qu'Eric Tournier, chargé de la réforme de l'Éducation prioritaire, a reçu les grévistes. « Ça va mal partout en France, notamment dans les

zones rurales ou en Guyane, et les prof du 93 sont plutôt privilégiés ». Le gouvernement, selon le conseiller, déploie des moyens conséquents dans le département qui ne semble pas, aux yeux de la ministre, l'un des plus sinistrés de France du point de vue de la pauvreté et du chômage. A la suite de cette journée de mobilisation, certains collèges d'Aubervilliers sont entrés en grève reconductible à partir du 31 mars. Réunis en assemblée générale départementale le 2 avril, ces enseignants mobilisés ont appelé à constituer un cortège des établissements dans la manifestation du 9 avril.

### Forces et faiblesses de la grève

Cette nouvelle mobilisation des collègues montre la disponibilité de notre secteur à la lutte. Les enseignants, tirant les leçons des mobilisations précédentes, ont commencé à discuter des moyens de surmonter les difficultés et les divisions, notamment en remettant en avant l'importance de l'auto-organisation avec les AG de ville, et la nécessité d'unifier la lutte en proposant des revendications unitaires : 20 postes d'enseignants, 2 surveillants et des agents en plus dans tous les bahuts. Diminution des seuils à 18 élèves par classe. Loin de rester cantonnés à une mobilisation ville par ville, les grévistes ont cherché sans cesse à élargir la mobilisation, notamment en proposant des AG communes avec Saint-Denis, et en proposant des « grèves marchantes », durant lesquelles les grévistes passent dans les établissements pour inciter les collègues à se joindre à la grève.

Pendant, cette mobilisation s'est une fois de plus heurtée à l'atonie des directions syndicales nationales. Au niveau du 93, l'intersyndicale SNES-SNEP-SUD-CGT a soutenu ces mobilisations. Mais, comme en novembre-décembre, la direction nationale du SNES n'a jugé nécessaire de populariser cette mobilisation auprès de tous les collègues. Au lieu de cela, la direction du SNES a préféré aller tenter de négocier la réforme des collèges dans les bureaux du ministère. Maintenant que cette stratégie de dialogue social a montré son échec et que le SNES s'est vu obligé de rompre les négociations, il est temps qu'il mette tout son poids du côté des mobilisations pour faire céder ce gouvernement.

Pour peser en ce sens, c'est tous ensemble qu'il nous faut soutenir la mobilisation actuelle des collègues et être massivement dans la rue, le 9 avril, pour construire un pôle de convergence des secteurs en lutte au-delà des appartenances syndicales. L'appel des grévistes à la constitution d'un cortège des établissements dans la manifestation est un premier pas en ce sens.



## Réforme du collège, obligations de service, IMP, REP+: une gigantesque offensive contre l'Ecole publique!

*Mercredi 11 mars, la ministre Najat Vallaud-Belkacem a présenté son projet de réforme du collège. Cette réforme est l'aboutissement des différentes réformes précédentes, couronnant une offensive sans précédent contre le collège unique et l'école publique de manière générale.*

**Réduction des heures d'enseignement :** la mise en place « d'enseignements publics intermédiaires », dont les contours restent flous, se fait en ponctionnant des heures sur les disciplines : cela signifie concrètement que les élèves auront moins d'heures de français, de mathématiques, d'histoire-géo... En 6ème, l'horaire disciplinaire passerait ainsi de 24,5 heures à 22,5 ; en 5ème de 23h à 21h30, en 4ème de 26h à 22h30, en 3<sup>ème</sup> de 28h30 à 21h30 ! La plus grosse arnaque concerne les langues vivantes : derrière la mise en place de la LV2 dès la cinquième, se cache en réalité une diminution de l'enseignement, puisque l'horaire hebdomadaire de la LV1 passe de 4 à 3 heures en sixième, tandis qu'en troisième et quatrième l'horaire de LV2 passe de 3 à 2 heures : au total, les élèves perdront donc une heure hebdomadaire sur l'ensemble de leur scolarité !

**Attaque contre les disciplines :** le latin et le grec disparaissent carrément en tant que tel, remplacés par un EPI « Langues et Cultures de l'Antiquité » dont le contenu sera défini localement ; l'éducation musicale et l'art plastique sont globalisés, sans garantie de maintien des horaires ; en 6ème, SVT-sciences-physiques et technologie ont un horaire globalisé.

**Un alourdissement de la charge de travail des enseignants...** et la mise en place de fait de la polyvalence ! En effet, pour les enseignants de Langue vivante, la diminution de l'horaire hebdomadaire signifie qu'ils passeront de 6 classes aujourd'hui à 9 : autant de cours en plus à préparer, de copies en plus à corriger... ! La suppression du latin et du grec permet de pallier à moindre coût à la crise de recrutement en français : les enseignants de lettres classiques n'assureront désormais quasiment plus que des cours de français. Et avec la globalisation des matières : un prof de musique devra-t-il faire aussi des cours d'art plastique ? Un enseignant de technologie devra-t-il dispenser des cours de physique ?

### Territorialisation et casse du statut

Avec la mise en place des EPI, le conseil pédagogique aura désormais tout pouvoir pour

organiser les enseignements dispensés par l'équipe. C'en est donc fini de la liberté pédagogique. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si le ministère a réformé l'an dernier les statuts en abrogeant les décrets de 1950. Le ministère écrit lui-même : « Le chef d'établissement pourra s'appuyer davantage sur des coordinateurs de discipline, de cycle et de niveau ainsi que des référents, dans la mesure où les missions de ceux-ci sont désormais reconnues grâce à des indemnités pour missions particulières. » On assiste donc à la création d'une nouvelle hiérarchie, des sortes de contremaître qui veilleront à la bonne mise en place de l'école du socle. C'est localement, en CA, que sera défini le niveau de rémunération de chaque mission. Autant dire que c'est la fin totale du caractère national du statut !

On le voit bien, casse du statut et réforme du collège sont deux volets d'une même offensive : casse le cadre national de l'éducation, casser les disciplines, soumettre toujours plus les établissements scolaires aux cadres locaux. C'est la mise en place de l'austérité, comme avec la réforme de l'Education prioritaire qui continue à cristalliser le mécontentement des personnels en Seine-Saint-Denis.

Face à cette offensive brutale, une riposte unitaire s'impose. Le SNES a déjà déclaré que cette réforme constituait un « gigantesque bond en arrière ». Dans l'appel intersyndical SNES-FO-SUD-CGT-SNALC, les organisations syndicales demandent le retrait de la réforme et parlent d'une action, « y compris la grève ». Il est clair que seule la grève unie, jusqu'au retrait, permettra de faire reculer le gouvernement. Les enseignants du 93 qui sont entrés en lutte contre les DHG ont commencé à montrer la voie. Le 9 avril, la journée de grève interprofessionnelle permettra de franchir un cran supplémentaire dans la résistance.



## Victoire des « petites mains » de Paris 8!

**« On lui demande un caddie de course, et elle nous vide nos frigos »**

Organisés en « collectif des bas salaires », les salarié-es de l'université Paris 8 à Saint-Denis ont mené une grève de 11 semaines. 11 semaines durant lesquelles, elles -pour la majorité des femmes- ont exprimé leur ras-le-bol. Ras-le-bol de voir leurs salaires bloqués -qui ne suivent même pas l'inflation-régulièrement rattrapés par le SMIC. Ras-le-bol de compter 700 euros de retraites après 30 ans de service pour l'université. Ras-le-bol d'enchaîner des contrats précaires pour une partie toujours plus grande d'entre elles - il y a 30 % de contractuels à Paris 8 !

Les grévistes ont mené une lutte acharnée pour un augmentation de leur salaire. Une lutte contre une Présidente au soi-disant « cœur à gauche », mais au portefeuille vraiment à droite. Leur grève, aussi petite soit-elle, a montré la voie à tou.te.s les travailleur.se.s qui triment sous les restrictions budgétaires, qui tremblent qu'on leur retire leur emploi.

### **Scandaleuse condamnation d'un militant jeune du NPA à de la prison ferme Toulouse. On veut faire taire les mouvements sociaux, mais on ne se laissera pas faire !**

*Ce n'était pas un poisson d'avril, mercredi 1er avril dernier a été rendu le verdict du jugement en appel de notre camarade Gaétan, militant du NPA jeunes à Toulouse, condamné à deux mois de prison avec sursis et une amende de 1100 euros en décembre dernier pour avoir participé à une manifestation suite à l'assassinat de Rémi Fraise, sa peine passe à 2 mois ferme!*

Si ce premier jugement était déjà abusif et illégitime, le verdict du procès en appel est tout simplement scandaleux, puisque Gaétan se voit infliger une peine encore plus lourde, de deux mois de prison ferme, plus quatre mois de sursis et l'amende de 1100 euros. Ceci s'explique en partie par le maintien d'un chef d'accusation qui avait été refusé lors du premier jugement, celui de violences volontaires contre un agent de police, qui est un coup monté de toutes pièces. D'autres manifestants ont eu la confirmation des peines de prison fermes qui avaient été prononcées en

**Stop aux bas salaires... sous le signe de la convergence des luttes !**

Un seul mot d'ordre pour les 250 personnes présentes au meeting appelé par les grévistes de P8 : « tous ensemble » pour gagner. Dans toutes les prises de parole de salariés, du public comme du privé, on a pu entendre le même constat : dégradation accélérée des conditions de travail et de service, mais aussi, le fait que seule la lutte paie. Le rendez-vous a été donné, par les différents intervenants, pour le 9 avril, par-delà les drapeaux et les appartenances syndicales.

**Seule la lutte paie !**

Après 11 semaines de grève, les grévistes de P8 ont obtenu une augmentation de salaire de 70 euros brut pour l'ensemble des salariés titulaires et contractuels sur fonctions pérennes ainsi que le non retrait sur salaire pour le mois de mars.

Répression

décembre.

Tout cela a lieu dans le contexte d'une escalade répressive et d'une criminalisation croissante des mouvements sociaux, marquée par l'évacuation de la ZAD de Sivens, le déploiement dorénavant habituel d'un arsenal policier hallucinant lors de manifestations toulousaines, l'expulsion de la CGT de la Bourse du Travail, l'interdiction d'une réunion de la campagne BDS, le tout, bien entendu, dans le cadre du fameux « esprit du 11 janvier ». Le message que veut faire passer le gouvernement est que quiconque oserait défier ses mesures d'exception doit le payer très cher.

**Le NPA condamne fermement ce jugement et appelle toutes les organisations politiques, syndicales, associatives et des droits de l'Homme à faire de même, à réactiver les cadres de lutte contre la répression pour faire face à cette escalade, et à défendre nos droits démocratiques de manifester et de lutter.**

**Signez la pétition en ligne**

<https://www.change.org/p/non-a-la-prison-pour-gaetan-et-tous-les-autres-condamnés-pas-de-prison-pour-gaetan-et-les-autres-condamnés-pour-avoir-manifesté>

**Contact**

[npa2009.org](http://npa2009.org)

[www.facebook.com/NPAeducnat93](https://www.facebook.com/NPAeducnat93)